

Extrait du REGLEMENT DU CONCOURS IARU HF

GENERALITES

Dates :

Le deuxième week-end complet de juillet, débutant à 12h00 UTC le samedi et se terminant à 1159 UTC le dimanche (13-14 juillet 2019). Les stations mono-opérateur et multi-opérateurs peuvent activer durant toutes les 24 heures.

Bandes :

160, 80, 40, 20, 15 and 10 mètres. Pas de contest sur les bandes 12, 17, 30 or 60 mètres

Nouveau - Transmission du log dans les 5 jours :

Les logs doivent être envoyées au plus tard 5 jours après la fin du concours (le 19 juillet 2019 à 1200 UTC), le cachet de la poste en faisant foi, ou bien elles seront téléchargées sur l'application Web. En soumettant le log au Championnat du monde IARU HF, le participant accepte que le log soit ouvert au public.

Conditions de participation :

- Les participants acceptent d'être liés par les dispositions et les intentions du règlement du concours ARRL.
- Les participants acceptent d'être liés par les réglementations de leur autorité de délivrance des licences nationales.
- Les participants acceptent d'être liés par les décisions de la commission des concours ARRL.
- Le contenu du log utilisé pour déterminer le score final et les récompenses sera disponible au public.
- Tous les logs deviennent la propriété de l'ARRL.

Point de contact :

Pour information contacter

contests@arrl.org

ou 1- 860-594-0232

Certificats et récompenses (Awards) :

Certificats: Les certificats seront attribués dans les catégories suivantes (et pourront être téléchargés en ligne à l'adresse <http://contests.arrl.org/certificates.php>):

- Un certificat sera attribué au participant ayant obtenu les meilleurs scores dans chaque catégorie dans chaque zone ITU, chaque pays DXCC et chaque section ARRL.
- Un certificat de participation sera attribué à chaque station HQ de la société membre de l'IARU et à chaque station du conseil d'administration et du comité exécutif régional IARU.
- Les Awards de performance seront attribuées à ceux qui ont réalisé au moins 250 QSO ou un total multiplicateur de 75 ou plus.
- Des Awards supplémentaires peuvent être attribuées à la discrétion de la société membre de l'IARU de chaque pays.

Soumissions des logs par application WEB ou par voie postale :

Envoi des logs en ligne – les logs doivent être téléchargés via le service Web en ligne à l'adresse <http://contest-log-submission.arrl.org>

Une fois mis en ligne, un email de confirmation vous sera envoyé. Vous pouvez consulter la liste des journaux soumis par voie électronique à l'adresse <http://contests.arrl.org/logsreceived.php>.

Envoi par courrier - envoyez votre fiche récapitulative IARU, votre fiche Dupe (vérification des doubles) , votre (vos) feuille (s) de log et vos photos à:

ARRL CONTEST LOGS

IARU HF World Championships

PO Box 310905

Newington CT 06111 - U.S.A.

Pour télécharger les formulaires de logs (si vous les envoyez par courrier) :

Vous pouvez télécharger les formulaires comme suit :

Fiche de synthèse - <http://www.arrl.org/files/file/Contest%20Forms/iaruhf-v3-2016.pdf>

Feuille de log - <http://www.arrl.org/files/file/Contest%20Logs/iarulog.pdf>

Carte des zones ITU :

<http://www.iaru.org/regions.html>

Liste des logs reçus :

<http://contests.arrl.org/logsreceived.php>

Résultats et commentaires :

Résultats de concours IARU précédents :

<http://www.arrl.org/contest-results-articles>

Soapbox : Voir document original <http://www.arrl.org/iaru-hf-championship>

DETAILS RELATIFS AU CONTEST

1. **Eligibilité** : Tous les radioamateurs du monde disposant d'une licence.
2. **Objectif** : Contacter le plus grand nombre possible de radioamateurs, notamment les stations HQ des sociétés membres de l'IARU, dans le monde entier, en utilisant les bandes de 160, 80, 40, 20, 15 et 10 mètres.
3. **Date et période du concours** : Le deuxième week-end complet de juillet, débutant à 12h00 UTC le samedi et se terminant à 1159 UTC le dimanche (13-14 juillet 2019).
Les postes mono-opérateur et multi-opérateurs peuvent exploiter toutes les 24 heures.
4. **Catégories** :
 - 4.1. **Mono-opérateur**
 - 4.1.1. **Catégorie**
 - 4.1.1.1. **Phonie seule, Puissance HIGH, LOW, QRP**
 - 4.1.1.2. **CW seule, Puissance HIGH, LOW, QRP**
 - 4.1.1.3. **Mode mixte, Puissance HIGH, LOW, QRP**
 - 4.1.2. Une seule personne s'occupe de l'ensemble des opérations de trafic et de log.
 - 4.1.3. L'utilisation des réseaux clusters, de packet-radio ou multicanaux (tels que CW Skimmer) n'est pas autorisée. Les stations mono-opérateur qui utilisent des réseaux clusters, de packet-radio ou multicanaux seront reclassées dans la catégorie applicable relative à un opérateur unique illimité.
 - 4.1.4. Tous les opérateurs doivent observer les règlements de leur pays à tout moment.
 - 4.1.5. Les stations mono-opérateur ne peuvent transmettre que sur une fréquence à un moment donné.
 - 4.2. **Mono-opérateur non-limité**
 - 4.2.1. **Catégorie**

4.2.1.1. Phonie seule, Puissance HIGH, LOW, QRP

4.2.1.2. CW seule, Puissance HIGH, LOW, QRP

4.2.1.3. Mode mixte, Puissance HIGH, LOW, QRP

4.2.2. Une seule personne s'occupe de l'ensemble des opérations de trafic et de log.

4.2.3. Tous les opérateurs doivent observer les règlements de leur pays à tout moment.

4.2.4. Les stations mono-opérateur ne peuvent transmettre que sur une fréquence à un moment donné.

4.3. Multi Opérateur, Emetteur unique, Mode Mixte seulement.

4.3.1. Vous devez rester sur une bande et en mode pendant au moins 10 minutes avant de changer de bande ou de mode. Il n'y a pas d'exception. L'horloge 10 minutes commence lorsqu'un QSO est enregistré.

4.3.2. Un seul signal peut être transmis à un moment donné. Il n'y a pas d'exception.

4.3.2.1 L'alternance d'appels CQ sur 2 ou plus de fréquences, sur une même bande, n'est pas autorisée.

4.3.3. Tous les opérateurs doivent observer les règlements de leur pays à tout moment.

4.3.4. Le non-respect des règles de changement de bande amènera une déclassification en catégorie checklog

4.4. Station HQ des sociétés membres de l'IARU

4.4.1. Ne peut avoir qu'un seul signal transmis par mode de bande (160 CW, 160 phonie, 80 CW, 80 phonie, 40 CW, 40 phonie, 20 CW, 20 phonie, 15 CW, 15 phonie, 10 CW, 10 phonie) en même temps .

4.4.2. Toutes les stations impliquées dans une opération HQ, pour une même société IARU, doivent se situer dans la même zone ITU.

4.4.3. Pour chaque société membre IARU, un seul indicatif HQ, est autorisé par mode de bande (160 CW, 160 phonie, 80 CW, 80 phonie, 40 CW, 40 phonie, 20 CW, 20 phonie, 15 CW, 15 phonie, 10 CW, 10 phonie).

4.4.4. Tous les opérateurs doivent observer les règlements de leur pays à tout moment.

5. Echanges

5.1. Les stations HQ des sociétés membres IARU envoient le report suivi de l'abréviation de la société membre (ex. 59REF, 599REF). NU1AW, station du secrétariat international de l'IARU compte pour une station HQ. Les membres du conseil d'administration de l'IARU et des trois comités exécutifs régionaux IARU envoient selon le cas « AC, » « R1, » « R2, » ou « R3 ».

5.2. Tous les autres envoient le report suivi de la zone ITU (France : 27).

5.3. Un échange complet doit être effectué pour valider un QSO.

6. Contacts valides :

6.1. La même station peut être contactée une fois par bande par mode.

6.1.1. Les stations mode mixte peuvent contacter une station par bande par mode.

6.2. Une station peut être contactée uniquement dans une portion de bande correspondant au mode utilisé.

6.2.1. Sur quelque bande que ce soit, une station peut être contactée une fois en phonie (dans le segment phonie) et une fois en télégraphie (dans le segment télégraphie).

6.2.2. Les liaisons "Cross mode", "cross band" et relais ne sont pas valides.

6.3 Lorsque des segments préférés contest existent dans les plans de bande régionaux, les participants doivent les respecter.

6.4. L'utilisation de moyens non-radioamateur (ex. téléphone ou Internet) pour proposer

ou solliciter un ou des contacts pendant la durée du contest est contraire à l'esprit et au but de ce règlement.

6.5. L'utilisation de techniques d'auto-signalisation sur packet ou autres moyens est contraire à l'esprit et au but de ce règlement.

7. Points QSO :

7.1. Les contacts avec votre propre zone ITU, comme les QSO avec les stations HQ, comptent un point.

7.1.1. Les contacts avec une station dans la même zone ITU mais dans un continent différent comptent un point.

7.2. Les contacts avec votre continent (mais dans une zone ITU différente) comptent trois points.

7.3. Les contacts avec un continent et une zone différente comptent cinq points.

8. Multiplicateurs :

Total des zones ITU plus stations HQ contactées sur chaque bande (pas mode). Les représentants officiels IARU représentent un maximum de quatre multiplicateurs par bande (AC, R1, R2 et R3).

8.1. Les stations HQ et officiels ne comptent pas comme multiplicateur de zone.

8.2. Pour être qualifiée comme multiplicateur spécial, les stations du conseil d'administration et du comité exécutif régional ne peuvent être opérées que par l'opérateur possesseur de la licence de la station, comme mono-opérateur ; ou en multi-opérateur, émetteur unique, avec participation significative de l'opérateur possesseur de la licence de la station.

9. Score : Total des points multiplié par le total des multiplicateurs.

10. Soumission des logs :

10.1. Le nouveau délai de soumission du log est de 5 jours. Les logs doivent être téléchargés sur l'application Web ou le cachet de la poste au plus tard 5 jours après la fin du concours (1200 UTC le 19 juillet 2019).

10.2. Les données électroniques doivent être conformes au format de fichier Cabrillo.

10.2.1. Le format de [fichier Cabrillo](#) et les spécifications.

10.2.2. Toute inscription générée à l'aide d'un ordinateur (pendant ou après le concours) doit être téléchargée via le Web à l'adresse <http://contest-log-submission.arrl.org>.

10.2.3. Les fichiers logs doivent utiliser l'indicatif du participant comme nom de fichier. Les fichiers doivent être téléchargés à l'aide de notre application Web.

10.2.4. Les logs papier doivent être une liste chronologique de QSO tels qu'ils sont créés, et non séparés par bande ou mode.

10.3. Les participants peuvent convertir manuellement leurs journaux papier en un journal QSO à la fois Cabrillo et un outil Web à l'adresse www.b4h.net/cabforms. Une fois le fichier Cabrillo créé, ce fichier doit ensuite être soumis (téléchargé) via l'application Web à l'adresse <http://contest-log-submission.arrl.org/>.

10.4. Les journaux papier doivent être classés par ordre chronologique, non séparés par bandes, et indiquer clairement pour chaque contact: bande, mode, date, heure (au format UTC), échanges complets envoyés et reçus, multiplicateurs et points QSO.

10.4.1. Les multiplicateurs ne doivent être marqués dans le journal papier que la première fois qu'ils sont contactés sur chaque bande.

10.4.2. Les logs papier contenant plus de 500 QSO doivent inclure des feuilles de détrompage (une liste alphanumérique de tous les indicatifs utilisés, répartis par bande et par mode).

10.4.3. Tous les contacts dans les logs papier doivent être dans un ordre chronologique et non séparés par bandes.

10.4.4. Les logs papier doivent être envoyés à: ARRL Contest Logs – IARU International

Secretariat, Box 310905, Newington, CT 06111-0905, USA.

10.5 Toutes les inscriptions sur papier doivent inclure la feuille de résumé officielle ou une copie de celle-ci avec les informations complètes du concours.

11. Diplômes :

11.1. Un certificat pour le meilleur score obtenu dans chaque section ARRL, chaque zone ITU et chaque contrée DXCC.

11.2. Un certificat pour toutes les stations HQ société membre IARU participant.

11.3. Un certificat pour les stations ayant effectué au moins 250 QSO ou ayant au moins 75 multiplicateurs.

11.4. Des diplômes additionnels peuvent être attribués à l'initiative de chaque société membre de l'IARU.

12. Conditions de participation :

Chaque participant accepte le présent règlement, se conforme aux réglementations locales et aux décisions de l'ARRL Award Committee agissant pour le secrétariat international de l'IARU.

13. Disqualification :

Un compte-rendu peut être disqualifié si le score total est réduit de plus de 2%.

13.1. Pour les entrées de journal papier :

13.1.1. Les réductions de score n'incluent pas la correction des erreurs arithmétiques ;

13.1.2. Toute inscription peut être rejetée si plus de 2% des QSO en double sont laissés dans le log et comptés pour obtenir un crédit.

13.1.3. Une réduction de trois QSO sera évaluée pour chaque QSO en double détecté lors de la vérification du journal ou pour des indicatifs mal copiés. Pour les logs électroniques, une pénalité d'un QSO sera évaluée pour un indicatif mal copié.

Règles additionnelles :

Pour les clauses non couvertes par ces règles, il faut se référer à [ARRL General Rules for All Contests](#) et à [ARRL Rules for Contests on Bands below 30 MHz](#).

Pour toute information, contacter contest@arrl.org ou : IARU HF Contest Information, PO Box 310905, Newington, CT 06111-0905 USA.